



APPEL D'OFFRES

BENCHMARK INTERNATIONAL DES ECOSYSTEMES DEEPTECH

AVRIL 2024 - DIRECTION DEEPTECH

1. TYPE DE PROCEDURE

Marché privé à l'issue duquel Bpifrance retiendra l'offre la mieux disante par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

2. PREAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, le crédit, le garantie et les fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

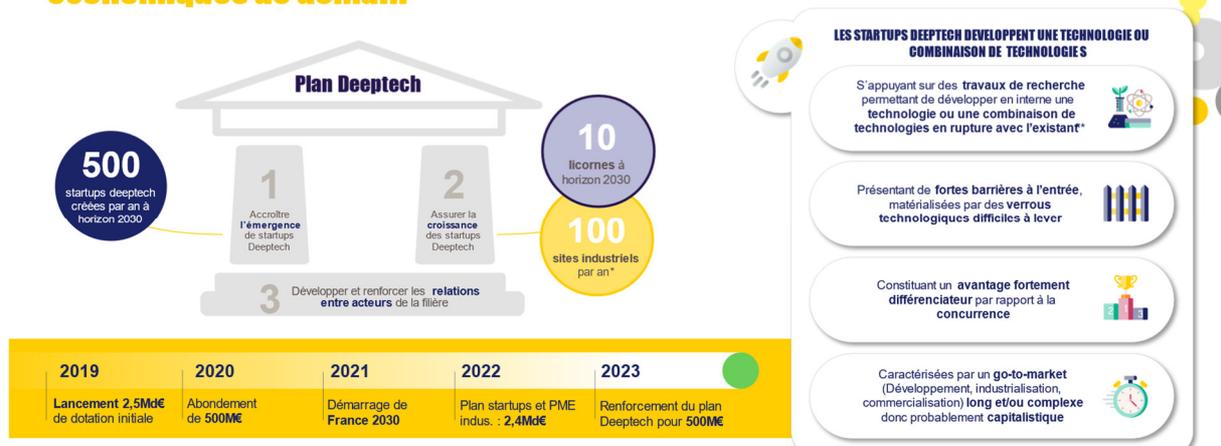
Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des Dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

3. CONTEXTE DE LA MISSION

Lancé en 2019, le Plan Deeptech est opéré par Bpifrance. Il vise à faire de la France un acteur majeur de l'innovation de rupture à l'échelle internationale.

Rappel des objectifs du Plan Deeptech :

Le Plan Deeptech a été lancé en 2019, pour faire émerger les leaders économiques de demain





4. OBJET DU PRESENT APPEL D'OFFRES

5 ans après le lancement du Plan Deeptech, Bpifrance souhaite mettre à jour son analyse des écosystèmes favorables à la deeptech au niveau mondial et mener des comparaisons avec la France.

L'objectif est d'identifier et d'analyser les écosystèmes les plus performants à l'échelle internationale pour définir les meilleures pratiques en terme de transfert de technologie entre la recherche et le monde socio-économique, d'émergence de stratups porteuses d'innovation de rupture et d'accompagnement et de financement de celles-ci.

L'étude vise à permettre à Bpifrance d'adapter le Plan Deeptech qu'elle opère, aux cotés de nombreux partenaires publics et privés.

Bpifrance recherche un ou plusieurs prestataires pour mener les travaux suivants :

- LOT 1 : Benchmark international des écosystèmes Deeptech
- LOT 2 : Monographies des meilleures startups deeptech internationales

LOT 1 : BENCHMARK INTERNATIONAL DES ECOSYSTEMES DEEPTech

L'objectif du lot 1 est de **réaliser une étude comparative des meilleures écosystèmes deeptech mondiaux**, afin de comprendre les **déterminants de leur performance** pour nourrir la stratégie de Bpifrance, dans le cadre d'une nouvelle phase de Plan Deeptech.

1. IDENTIFICATION DES ECOSYSTEMES LES PLUS PERTINENTS A ANALYSER

L'étude sera conduite sur **les écosystèmes internationaux de référence** dans le secteur de la deeptech, (Etats-Unis, Chine, Royaume Uni, Allemagne, Suède, Israël, ...), mais **des écosystèmes d'envergure moins importante pourront également être analysés si cela est jugé pertinent** : écosystèmes présentant des bonnes pratiques facilement répliquables en France ou particulièrement innovantes, écosystèmes régionaux, transfrontaliers, ultra-locaux, etc. Le scope sera défini lors du lancement de la mission en collaboration entre le prestataire et Bpifrance, il intègrera une dizaine d'écosystèmes maximum.

Les écosystèmes à analyser pourront se situer à une **échelle nationale ou infra-nationale**.

La première étape consistera à valider la liste des écosystèmes à analyser.

L'offre devra indiquer de façon macro les propositions du prestataire sur ce point.

La **proposition budgétaire** devra permettre **de moduler le nombre d'écosystèmes analysés**.

2. CARACTERISATION ET ANALYSE COMPAREE DES ECOSYSTEME DEEPTech DE REFERENCE

Bpifrance souhaite pouvoir **caractériser plus précisément les écosystèmes deeptech au regard de leur dynamisme actuel, de leur croissance, et de leur potentiel de développement, de façon à s'en inspirer pour soutenir le plan deeptech**.

Le prestataire sera en charge de faire **une rapide synthèse des différents modèles valides pour caractériser un écosystème d'innovation de rupture et de proposer un modèle adapté aux écosystèmes**



analysés, permettant de partager une **vision commune de leurs caractéristiques clefs** (dynamique d'acteurs, compétences, ressources, méthodes de travail disponibles, politiques de soutien, écosystème d'accompagnement, ...). Cette caractérisation devra également **permettre de donner à voir les spécificités de chaque écosystème** (logique SWOT, SOAR, ...) et de les **comparer**.

Les indicateurs retenus pour analyser les écosystèmes seront, le plus possible, **des indicateurs objectifs**, et seront complétés par **des informations qualitatives recueillies par le prestataire** (Analyse des dynamiques, recensement des actions publiques et privées mises en place, mise en lumière des facteurs clés de succès, écueils, ...).

Les éléments de caractérisation internationale seront comparés de façon systématique à leur valeur française, soit à l'échelle nationale, soit à l'échelle des principaux écosystèmes deeptech (Paris Région et/ou Lyon-Grenoble).

Quelques indicateurs-clefs attendus sont indiqués section 5.

Dans son offre, **le prestataire devra proposer et argumenter des éléments de méthodologie et présenter ses sources d'informations**. La méthodologie précise, et le format des livrables seront finalisés dans le cadre de l'étude.

3. LIVRABLES

Le livrable devra déboucher sur **un rapport diffusable et facilement appréhendable par l'ensemble des acteurs travaillant sur le sujet**.

Les présentations d'écosystèmes et les comparaisons internationales devront pouvoir être utilisées séparément et largement diffusées

L'étude devra aussi pouvoir être partagée dans le cadre d'évènement dédiés pour en donner le maximum de visibilité.

Une attention particulière devra donc être apportée aux livrables pour qu'ils aient le maximum d'impact et puissent être réutilisés par les acteurs partenaires de Bpifrance sur le Plan Deeptech.

4. PROBLEMATIQUES PRIORITAIRES

Ce benchmark devra en particulier apporter des éléments de réponse structurants aux questions suivantes (problématiques prioritaires, mais non-exhaustives) :

- Comment caractériser la performance d'un écosystème d'innovation ? quels sont les indicateurs clefs à prendre en compte ?
- Quels sont les acteurs clefs en présence, leur répartition des rôles de la maturation des projets deeptech jusqu'à l'exit, leurs modes d'action et de coopération, leurs synergies ?
- Quel est le rôle des agences d'innovation locales (ou acteurs tiers analogues), et plus généralement de la puissance publique ?
- Comment s'organise l'écosystème du capital risque, quels sont les indicateurs clefs caractéristiques de la vitalité de l'écosystème et de sa performance
- Comment s'articulent les fonds publics et privés dans le développement des écosystèmes et des startups deeptech ?



5. DONNEES CLES ET THEMATIQUES A ABORDER

Si les critères précis de qualification des écosystèmes seront déterminés au cours de la mission, certains semblent d'ores et déjà indispensables à intégrer, au regard des enjeux stratégiques de Bpifrance, notamment :

- Le nombre de startups deeptech présentes dans les écosystèmes analysés et le nombre de créations annuel, l'évaluation des montants levés par celles-ci, et la répartition des montants entre l'early, le late et le growth
- Le taux d'attrition des startups au fil des levées et de leur âge vs leur niveau de développement, le taux de mortalité des startups deeptech
- Les montants dédiés à la recherche fondamentale et au transfert de technologie, le nombre de chercheurs académiques sur l'écosystème
- Les montants de crédits d'impôts recherche (ou dispositifs similaires)
- Les montants des financements privés vers la recherche académique (recherche partenariale, prestations de recherche,...)
- Les montants dédiés au financement de l'accompagnement des projets deeptech ante création, puis au soutien aux startups deeptech
- Le nombre d'acteurs du venture capital finançant la deeptech, la taille des fonds, et les montants dédiés
- Le nombre de brevets et actes de propriété industrielle créés par l'écosystème deeptech
- Le nombre d'emplois créés par les filières deeptech
- ...

De la même manière, pour les éléments qualitatifs pris en compte, voici d'ores et déjà quelques points essentiels :

- Les éléments sur la culture, le profil et la gestion des chercheurs
- Le soutien institutionnel et les moyens mobilisé par l'institution académique, les éléments de stratégie et de gouvernance de l'écosystème de la recherche orientés vers la création de startup
- Les pratiques de transfert de technologie et de collaboration public-privé
- Les ressources disponibles pour la création de startups (fonds d'investissement, lieu de prototypage, accompagnement, ...)
- L'histoire de l'écosystème et les éléments clefs de sa montée en puissance
- L'implication des différents types d'investisseurs (BA, VC, CVC, ...)
- Les politiques publiques en matière de soutien à l'innovation et le rôle des agences d'innovation
- ...



LOT 2 : MONOGRAPHIES DES MEILLEURES STARTUPS DEEPTech INTERNATIONALES ET ANALYSE DES PARCOURS D'EMERGENCE DES « PEPITES »

Le lot 2 vise à **mieux comprendre les parcours d'émergence des champions internationaux** de la deeptech, pour déterminer **des facteurs clés de succès**, des schémas d'émergence communs, et donc des **actions pour favoriser leur multiplication en France**.

1. DEFINITION DU SCOPE ET DE LA GRILLE D'ANALYSE

Dans un premier temps, l'objectif sera de **définir le type et le nombre de startups à intégrer dans ces monographies**. Le scope choisi devra permettre de donner une bonne compréhension des champions de la deeptech.

Le prestataire devra indiquer dans l'offre **les caractéristiques de réussites d'une startup deeptech, qu'il se propose de mobiliser**.

Ces caractéristiques devront se traduire par **une grille d'analyse et d'indicateurs permettant de qualifier la réussite des startups**, pour choisir les plus pertinentes et les plus représentatives.

La finalisation et la validation de cette grille avec Bpifrance sera une première étape de l'étude.

Cette grille d'analyse devra pouvoir être réutilisée pour les startups françaises, par Bpifrance.

Les propositions commerciales devront **suggérer le nombre de startups qu'il semble pertinent d'intégrer**, pour avoir une vue représentative ainsi qu'**un chiffrage en option permettant d'ajouter des startups au socle prévu** (notamment pour d'éventuelles monographies de startups françaises complémentaires).

Il est tout à fait possible d'envisager des niveaux d'analyse différents dans les offres proposées.

Cette première phase permettra d'aboutir à une liste de startups à analyser.

2. REALISATION DES MONOGRAPHIES

Concernant les monographies, il est attendu du prestataire qu'il propose une méthodologie permettant de comprendre le parcours des champions de la deeptech, **mêlant l'analyse de données quantitatives avec des informations qualitatives**.

L'offre devra indiquer les principaux éléments de réalisation de ces monographies, mais la construction précise se fera avec le commanditaire de la prestation.

Les critères seront donc déterminés lors de la mission et sur la base des propositions élaborées par le prestataire, mais certains éléments clés sont présentés ci-dessous, à titre indicatif :

Données quantitatives :

Equity story : Montants levés, type d'investisseurs impliqués et origine des fonds, rythme des levées, âge de la startup aux différentes phases de développement, ...



Performance économique : Chiffres d'affaires et effectifs, modèle d'affaire, modèle de production, ...

Informations qualitatives :

- **Histoire de la startup** : Naissance de l'idée, conditions d'émergence, rencontre des fondateurs, constitution de l'équipe, articulation entre la phase de développement puis de croissance, visibilité...
- **Parcours d'accompagnement** : Lien avec l'écosystème local et dynamisme de celui-ci, passage par un startup studio, un incubateur, lien avec des Business Angels, ...
- **Stratégie** : Timing d'émergence de la technologie par rapport aux besoins et tendances du marché, stratégie de croissance et d'internationalisation, pivot techno ou marché, concurrence, ...
- **Propriété intellectuelle** : Origine de la PI, cadre contractuel de la PI (licence d'exploitation, techno propriétaire, ...), stratégie R&D, ...
- **RSE** : prise en compte des enjeux RSE, positionnement vis-à-vis des enjeux de développement durable, ...

Une attention particulière sera apportée à **la vraisemblance entre les informations que le mandataire souhaite mobiliser et les modalités de recueil de celles-ci**.

Les propositions commerciales pourront inclure les éventuelles bases de données et sources dont disposent les répondants pour obtenir les données qu'ils souhaitent présenter et analyser.

Cette analyse comparative intégrera également une lecture sectorielle des enjeux (Medtech/biotech ; nouvelles industries décarbonées, secteur digital de futur (IA et quantique), ...).

Le format et la méthode devront pouvoir être ultérieurement répliquables par les équipes de Bpifrance pour analyser les champions français et les comparer aux champions internationaux, ou pour mettre à jour l'étude.

Le prestataire pourra proposer en option une prestation de réalisation de monographies pour des startups deeptech françaises.

3. RESTITUTION DES MONOGRAPHIES ET PRESENTATION DES RECOMMANDATIONS

Présentation des monographies

Il est attendu des répondants qu'ils présentent les résultats sous un format synthétique donnant à voir l'ensemble des informations pertinentes pour comprendre les success story deeptech internationales (Une planche succincte par startup analysée), assorti d'annexes recensant l'ensemble des informations recueillies durant la mission, afin de conserver le travail réalisé.

Analyse comparative et recommandations

Ces monographies seront assorties d'une analyse permettant de déterminer les facteurs clés de succès qui se détachent pour faire émerger les leaders technologiques de demain.

Ces facteurs clés de succès seront décrits en apportant un regard comparé sur l'écosystème français actuel et sa capacité à produire ces success story. L'objectif sera de formuler les forces et les faiblesses actuelles de l'écosystème deeptech à l'échelle nationale et locale, et des orientations stratégiques permettant de pallier les faiblesses identifiées.



4. LIVRABLES ATTENDUS

Le livrable devra déboucher sur un document diffusable et facilement appréhendable par l'ensemble des acteurs travaillant sur le sujet. L'étude devra aussi pouvoir être partagée dans le cadre d'événement dédiés pour en donner le maximum de visibilité. Une attention particulière devra donc être apportée aux livrables pour qu'ils aient le maximum d'impact et puisse être réutilisés par les acteurs partenaires de Bpifrance sur le plan deeptech.

Des formats de restitution innovants pourront être proposés par les répondants.

5. ALLOTISSEMENT DU MARCHÉ ET COHERENCE DES RESULTATS

Le marché étant divisé en deux lots, il est attendu du prestataire qu'il propose **une méthodologie et une offre distincte pour chacun des lots**, tout en veillant à mettre en place des **modalités et temps dédiés garantissant la cohérence de leurs résultats**, et leur intégration dans un **socle commun de connaissance**.

Néanmoins, **les répondants sont autorisés à ne répondre qu'à un seul lot**, au même titre que Bpifrance pourra **accorder la réalisation des lots à des prestataires différents**. Il est donc attendu que les propositions commerciales prévoient, le cas échéant, **des modalités de coordinations entre les deux prestataires ou groupements**, permettant de garantir une **bonne articulation entre les deux lots et leurs résultats**.

6. PROCESSUS DE SELECTION

Bpifrance sélectionnera le prestataire retenu sur la base des critères de (1) leur pertinence et la qualité globale de la proposition, (2) leurs références sur le sujet traité, leurs sources d'information mobilisables et l'équipe mobilisée, (3) la qualité de l'approche méthodologique et les livrables proposés et (4) le budget global.

Toutes les candidatures seront évaluées par Bpifrance en fonction de ces critères.

La candidature devra prendre la forme d'une proposition commerciale détaillée, intégrant la compréhension du contexte et des enjeux de Bpifrance et du Plan Deeptech, un cadrage méthodologique et un calendrier d'action, les CV et références des profils mobilisés, ainsi qu'un devis détaillé. Tout autre élément jugé pertinents par le prestataire pourra être joint à la proposition commerciale.

Les propositions commerciales présélectionnées sur la base du dossier transmis seront ensuite présentées lors d'une soutenance orale. Cette soutenance aura lieu le jeudi 16 mai, entre 14h30 et 17h30.

Attendus - La qualité du prestataire sera entre autres appréciée au regard de :

- Son excellente **maitrise des enjeux liés à l'innovation et à l'écosystème startups**,
- Sa connaissance et sa capacité à **mobiliser des informations** sur les écosystèmes deeptech internationaux
- Sa maitrise des **spécificités de l'innovation de rupture**, de la **deeptech**, de la **gestion de la PI** dans le développement d'une technologie, du capital-risque tourné vers l'innovation de rupture et des liens entre la **recherche et le monde socio-économique**,
- Sa capacité à **faire dialoguer des informations qualitatives et quantitatives dans la production d'analyses stratégiques**,
- Sa capacité à produire des recommandations stratégiques adaptées à un **acteur opérant dans le cadre de politiques publiques**.



7. CALENDRIER

- Session de Questions / Réponses collective : lundi 29 avril, de 18h à 18h45
- **Remise des offres : Vendredi 10 mai 2024 - 12h00**
- Soutenance des propositions commerciales présélectionnées : **Jeudi 16 mai, entre 14h30 et 17h30**
- Sélection du prestataire : Semaine du 20 mai 2024
- Lancement de la mission : Lundi 27 mai 2024
- Remise du dernier livrable : Septembre - Octobre 2024. Des premiers éléments de compréhension pourront être présentés fin juin pour nourrir le dialogue entre la Direction Deeptech et ses interlocuteurs stratégiques (COMEX, CA, Etat), dans le cadre de l'écriture du plan stratégique de Bpifrance.

8. MODALITES DU MARCHE

Modalités de commandes : Ponctuelle

Modalité de paiement : Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Remise des offres : Les offres sont à adresser en format pdf au porteur de l'étude, Jean-Baptiste Civit, à l'adresse jb.civit@bpifrance.fr.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

CONFIDENTIALITE

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

A noter : Le candidat sélectionné devra être en mesure de justifier de la régularité de sa situation fiscale et sociale.

La co-traitance est autorisée.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.